

Département de l'Oise  
Arrondissement de Beauvais  
Canton de CHAUMONT EN VEXIN

2, rue François de Lubersac  
**60110 CORBEIL-CERF**  
Tél. : 03 44 22 62 53  
Fax : 03 44 02 76 79  
mairie.corbeilcerf@wanadoo.fr

**COMMUNE DE CORBEIL-CERF**

***COMPTE RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 JUILLET 2016***

**Etaient présents :**

Messieurs Luc SOENEN, Sylvain DUCLAY, adjoints  
Michel GUILLON, Cyril FLECHY,  
Mesdames Geneviève SZCZYSZEK, Myriam HEDOUIN, Denise MINIER

**Excusés :**

Madame BRIL D donne pouvoir à Madame MINIER D.  
Monsieur CHEVALLIER Laurent, Maire, retenu par des obligations professionnelles

**Absente :**

Mme Stéphanie MORIN  
Mme Florence ROGER

formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Michel GUILLON a été élu secrétaire de séance.

**OBJET :**

**VENTE DU GARAGE MUNICIPAL DECLASSE ET  
D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE A 260**

Madame Myriam HEDOUIN rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal qu'une délibération a été prise le 14 avril 2016, pour désaffectation et déclassement du garage municipal et d'une partie de la parcelle A 260, y attenant. Ce bien communal a été cédé au prix de 120 000 € à Monsieur et Madame DRAUZIN, lesquels représentent la SCI RIVA GREEN, située 60 rue du Déluge à CORBEIL-CERF, et se portent acquéreur du bien au nom de la SCI, et non en leur nom propre.

A la demande du notaire Maître GAULTIER, notaire des acquéreurs, il y a nécessité de modifier la délibération du 14 avril 2016, pour que la vente puisse avoir lieu, comme suit :

«..... Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la procédure de cession du garage et du terrain non affectés au fonctionnement de la Mairie, située 2 rue François de Lubersac à CORBEIL-CERF, cadastrés A 260 pour une superficie de 777 m<sup>2</sup>, au profit de la SCI RIVA GREEN, pour une valeur de 120 000 €, acceptée par le Conseil Municipal ».

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, APPROUVE** la modification de la délibération du 14 avril 2016.

# **LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTION ET DU CHAPITEAU**

Madame Myriam HEDOUIN informe l'ensemble du Conseil Municipal qu'à la demande de la perception de Méru, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour la location de la tente et de la salle multifonctions, afin de clarifier les tarifs :

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants :

- 1) **La salle multifonction :**
  - Pour les habitants de CORBEIL-CERF : 150 € le week-end
  - Pour les habitants extérieurs : 250 € le week-end
  - Pour les entreprises (séminaires) : 200 € la journée
  
- 2) **La salle multifonction avec le chapiteau en annexe (pour agrandissement de la salle) :**
  - Pour les habitants de CORBEIL-CERF : 150 € le week-end
  - Pour les habitants extérieurs : 300 € le week-end
  
- 3) **UNIQUEMENT pour les habitants de CORBEIL-CERF**, le chapiteau peut être loué **à domicile** pour un montant de **100 €**. Le montage et le démontage seront à la charge du locataire
  
- 4) **Dépôt de garantie :**
  - Habitants de CORBEIL-CERF : 300 €
  - Habitants extérieurs : 500 €

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Fête du 14 juillet**

Comme chaque année un repas est organisé le 13 juillet au soir, l'apéritif est offert par Monsieur le Maire. La participation de bénévoles pour la préparation et pendant la soirée sera la bienvenue.

La séance est levée à 20 h 15.

Le Maire,

Laurent CHEVALLIER

La prochaine réunion du Conseil Municipal n'a pas encore été fixée.

**RAPPEL : toutes les réunions du Conseil MUNICIPAL sont ouvertes au public**